

## **La Municipalité de Vevey sollicite l'Etat de Vaud**

Mesdames et Messieurs,

**La Municipalité de Vevey a saisi le Département des institutions et de la sécurité du Canton de Vaud afin de résoudre les difficultés de fonctionnement rencontrées depuis plusieurs mois.**

En date du 27 novembre 2017, le Département des institutions et de la sécurité du Canton de Vaud a été saisi par la Municipalité de Vevey en raison des difficultés rencontrées par le collège exécutif veveysan depuis plusieurs mois.

La Municipalité de Vevey craint que le non-respect des règles régissant le fonctionnement d'un collège exécutif et des tensions internes importantes ne provoquent des dysfonctionnements préjudiciables à cet organe, ainsi qu'à l'administration communale en général.

C'est pour ces motifs qu'elle a demandé, en date du 23 novembre 2017, l'intervention de la Préfecture du district Riviera-Pays-d'Enhaut.

A la suite de ce courrier municipal, le Département des institutions et de la sécurité du Canton de Vaud a mandaté Madame Clarisse Schumacher Petoud, préfète du district de Lausanne, au bénéfice d'une formation spécifique en matière de médiation, afin d'aider la Municipalité de Vevey dans sa démarche.

La Municipalité de Vevey espère vivement que la médiation qui sera entreprise sous l'égide de l'Etat de Vaud permettra de trouver une issue rapide et efficace aux difficultés que traverse le collège exécutif veveysan actuellement.

**En raison de la démarche actuellement en cours, et afin de favoriser le retour à un climat plus serein, la Municipalité ne communiquera pas sur la nature des difficultés rencontrées, ni sur leur origine.**